La France championne des prélèvements obligatoires ?

Cette affirmation est rabâchée dès que le débat sur la justice fiscale et sociale est ouvert. Pourtant, comparer les taux de prélèvements obligatoires n'a pas de sens. En effet, ce taux apparaît plus faible dans les pays, comme les États-Unis, où l'assurance maladie et les régimes de retraite sont très largement privés. De plus, toutes les comparaisons internationales montrent que socialiser les dépenses coûte moins cher à l'ensemble de la société.

Bien que désigné comme notre ennemi à abattre, l'impôt ne serait-il pas, en réalité, notre plus fidèle allié ?

À quoi ressemblerait notre quotidien, notre société sans impôts ni cotisations sociales ?

Qui dans la société peut financer totalement l'éducation de ses enfants, prendre en charge intégralement ses frais de santé, se faire conduire chaque matin au travail par son chauffeur privé, se construire sa propre piscine olympique, se payer des gardes du corps pour sa sécurité, etc...?

NON au choix entre services publics et baisse des impôts!

Faut-il alors se résoudre à payer plus d'impôts pour préserver nos services publics comme le gouvernement voudrait nous le faire croire ?

Eh bien non !!! Non, car l'effort fiscal est très mal réparti entre les citoyens. En proportion de leur revenu, les plus modestes contribuent plus que les plus riches. Rien qu'en matière de niches fiscales, les 10 % les plus riches de la population s'accaparent plus des 2/3 de la totalité des réductions fiscales.

De plus, l'État ne donne pas les moyens suffisants pour lutter contre la fraude fiscale (80 milliards d'euros par an), encore une fois pour le plus grand bonheur des plus puissants.

Enfin, plutôt que d'emprunter auprès de la banque centrale, l'État se finance auprès des marchés financiers pour engraisser les rentiers (coût annuel 40 milliards d'euros).

Vous pouvez retrouver l'ensemble des tracts sur https://www.facebook.com/UDCGT64.

Pour maîtriser notre avenir, nous ne pouvons en rester là. Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom :		Prénom :		
Adresse :		Code postal :	Ville :	
		ntreprise :		
	L	cb	••••••	••••

Union Départementale CGT 64, 49 Avenue Dufau 64 000 PAU

2 05 59 27 13 21

ud64@cgt.fr



Info CGT N° 7

Impôts progressifs ou impôts proportionnels

À quoi sert l'impôt?

Les impôts, taxes et prélèvements sociaux doivent être garants de la cohésion sociale (éducation, santé, retraite, services publics de proximité, culture...) en assurant la redistribution des richesses.

L'impôt doit également permettre le développement de politiques incitatives, par exemple en matière d'environnement, de recherche, de politique industrielle, d'emploi...

Impôts progressifs ou impôts proportionnels?

Deux types de calcul de l'impôt coexistent :

- Les impôts progressifs (impôt sur le revenu, droits de donation et de succession notamment). Il s'agit des impôts dont le taux (ou pourcentage) d'imposition augmente en fonction des revenus perçus. Pour être juste et efficace, l'impôt doit donc être progressif.
- Les impôts proportionnels (TVA, Impôts sur les sociétés...). Ces impôts ont un taux (ou pourcentage) identique quel que soit le montant des revenus perçus. Cela les rend injustes, puisque l'effort fourni est le même que l'on ait des revenus élevés ou non.

Comment se répartissent les impôts ?

3/4 des impôts et taxes sont collectés injustement de manière proportionnelle, donc en ne tenant pas compte des revenus (impôts indirects).

Les impôts indirects passent souvent « inaperçus ». Il est en effet difficile de voir la part de Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) payée à la pompe à essence ou encore la part de TVA payée sur chacun de ses achats.

Et pourtant, ces impôts sont loin d'être indolores. Car, moins on est riche et plus ils pèsent lourd dans le budget.

Donc, quand le gouvernement annonce qu'il veut diminuer l'impôt sur le revenu, impôt le plus juste, le cadeau est en réalité empoisonné pour les ménages les moins aisés.

Pour la CGT, l'impôt sur le revenu doit être le socle de notre contrat social.

L'impôt progressif

Exemple: l'impôt sur le revenu

Chacun contribue en fonction de ses moyens.

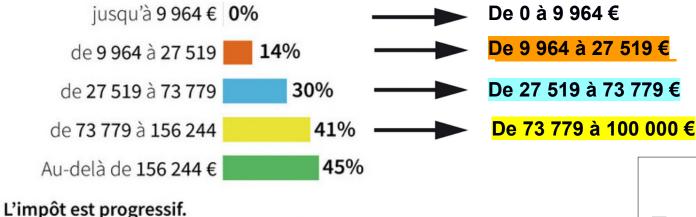
L'impôt proportionnel

Exemple: la TVA

Le gouvernement l'augmente : en effet, elle touche un maximum de personnes, mais impacte durement les plus défavorisés.

L'impôt sur le revenu: comment ça marche?

Tranches du revenu imposable et taux d'imposition



1er exemple: (taux en vigueur en 2019) Sur un revenu de 100.000 €, le contribuable, célibataire sans enfants, paye :

= 27 085 €

0€

2 457 €

13 878 €

10 750 €

Taux moyen: 27 %

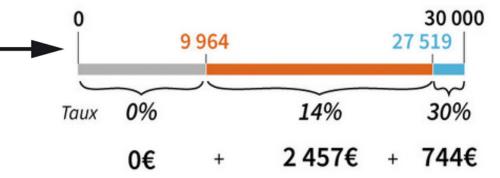
2éme exemple :

Sur un revenu de 30.000 €, le contribuable, célibataire sans enfants, paye :

> CHACUN PARTICIPE DONC A HAUTEUR DE SES MOYENS.

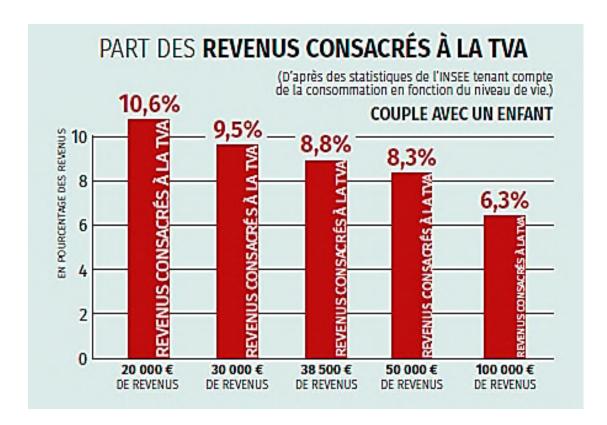
Note: Ces exemples font abstraction des niches fiscales.





= **3201** € Taux moyen: 10,7%

Ainsi, l'impôt progressif est plus juste car il taxe le superflu et prend en compte les ressources du contribuable, alors que l'impôt proportionnel taxe le nécessaire pour vivre.



Montants des principaux impôts en 2018

L'impôt sur le revenu (impôt progressif) 73 Milliards La TVA (impôt proportionnel) 156 Milliards La CSG impôt sur le revenu (impôt proportionnel) 124 Milliards

Répartition des impôts d'un ménage

